



communiqué

Jeudi 17 Avril 2025

Mobilité, urbanisme, Habitat, Transition énergétique : le Grand Annecy accélère la transformation du territoire

Réuni ce jeudi 17 avril, le Conseil communautaire du Grand Annecy présente plusieurs grandes actions menées et consolide les nouvelles étapes clés pour façonner un territoire plus durable, plus mobile et plus solidaire.

PLUi HMB : un second arrêt pour franchir une nouvelle étape, l'enquête publique va démarrer

Fruit de sept années de concertation avec les 34 communes du territoire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, Mobilités et Bioclimatique (PLUi HMB), arrêté une première fois le 19 décembre 2024, franchit une étape déterminante.

Cinq réunions publiques ont été organisées dans différents territoires du Grand Annecy du 25 mars au 8 avril 2025 afin d'informer les habitants des principaux engagements de ce document stratégique, essentiel pour l'avenir du territoire.

Conformément à la procédure, un second arrêt a été proposé au Conseil communautaire suite à des avis divergents exprimés par quelques communes. Le projet reste inchangé, et l'approbation ce jour permet de lancer l'enquête publique.

Cette procédure réglementaire obligatoire, qui précèdera son approbation, constitue la dernière étape d'un long processus de concertation.

Selon des modalités de participation et d'information qui seront déterminées avec la commission d'enquête indépendante, les habitants et acteurs du territoire pourront s'informer, consulter l'ensemble des documents et formuler des observations. Les dispositions mises en place seront communiquées dans les semaines qui précéderont l'enquête avec notamment les dates de permanences au cours desquelles les commissaires enquêteurs seront présents, dernière grande phase avant l'adoption définitive.

Contact presse

Samia ABDOUS | Collaboratrice de cabinet et relations presses | Direction du cabinet de la présidente du Grand Annecy | Tél. 06 69 49 29 27 | sabdous@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr

Logement privé : une nouvelle phase d'amélioration avec France Rénov' et l'appui local

Depuis 2019, le Grand Annecy accompagne propriétaires et copropriétaires dans l'amélioration de leur logement, visant notamment la rénovation énergétique et l'adaptation au vieillissement et/ou handicap, par les dispositifs "J'éco rénove mon logement" et "Avec l'âge j'aménage".

Ces dispositifs se terminent le 31/05/2025 et le Grand Annecy souhaite maintenir un service public aux habitants et poursuivre les actions engagées depuis 2019. Ce programme est déployé en partenariat avec l'ANAH et s'inscrit dans le cadre du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) mis en place par l'état depuis le 1er janvier 2025. Il se décline à travers une convention entre l'Etat, l'ANAH et les collectivités locales : le Pacte territorial France Rénov' qui définit les volets d'actions, les objectifs de réalisation et le financement.

Le Pacte territorial comprend 3 volets d'actions :

- L'animation du territoire, la mobilisation des ménages et des professionnels, le repérage...
- L'information, le conseil de premier niveau et l'orientation des porteurs de projets
- L'accompagnement aux projets de rénovation énergétique

Dans le cadre des engagements du PACTE pour le climat, les objectifs pour les prochaines 5 années vont dans le sens de la massification de la rénovation énergétique des logements, ainsi l'objectif est de rénover 1500 logements par an, grâce notamment à l'accompagnement gratuit proposé aux copropriétés.

En parallèle de l'accompagnement des porteurs de projet, le Grand Annecy continuera à apporter des aides aux travaux pour les ménages sous conditions de revenus et variables selon les projets et la thématique des travaux réalisées. Les aides de l'agglomération sont proposées en complément des aides de l'ANAH et du Conseil Départemental.

Vers un habitat plus solidaire : le Grand Annecy fait évoluer son soutien au logement aidé

Depuis 2020, le Grand Annecy soutient financièrement la production de logements en bail réel solidaire. Ces logements sont réalisés par des organismes de foncier solidaire et permettent à des ménages sous conditions de ressources d'accéder à la propriété. Le ménage achète son logement à un prix inférieur au prix du marché, et verse une redevance foncière tous les mois à l'organisme de foncier solidaire, propriétaire du foncier. Le plafond de prix de vente de ces logements est défini au niveau national, en fonction du zonage A, B1, B2 et C des communes.

Ce sont 86 logements qui ont été financés par le Grand Annecy dans l'agglomération.

En 2024, des évolutions réglementaires ont fait augmenter les prix plafonds de vente des logements BRS. Pour garantir le caractère abordable du produit, le Grand Annecy souhaite fixer de nouveaux critères en contrepartie de son aide financière. Ainsi, il sera imposé un prix de vente des logements inférieur aux plafonds en vigueur et une redevance foncière mensuelle de 1,20 € par m² de surface utile maximum. Le logement devra obligatoirement être occupé en tant que résidence principale et sera interdit à la location ou sous-location.

Cette aide financière du Grand Annecy est accordée aux organismes de foncier solidaire, bénéficiant d'un agrément de l'Etat. Les informations de commercialisation devront être transmises au Grand Annecy et aux communes afin qu'elles puissent communiquer sur les projets en cours à leurs administrés.

La SIBRA, dresse son bilan 2023, fréquentation soutenue et un réseau en expansion

En 2023, le réseau de transport public Sibra a connu une progression historique. Avec 7,2 millions de kilomètres parcourus, de bus pur, l'offre a augmenté de 4 % par rapport à 2022. Cette montée en puissance s'explique par le renforcement de plusieurs lignes (3, 9, 14, 15 et les lignes du dimanche), mais aussi l'ajout de véhicules sur certains créneaux horaires, notamment sur la ligne 9.

Résultat : 17 millions de voyages ont été enregistrés en 2023 soit une hausse de 11,3 %, représentant 1,8 million de trajets supplémentaires.

La mobilité douce : le service Vélonecy poursuit sa dynamique avec plus de 3 000 vélos en location longue durée, dont 2 800 vélos à assistance électrique. Le service Vélonecy 60' a littéralement doublé ses usages, atteignant plus de 251 000 locations.

Sortir du fioul : un nouveau dispositif d'accompagnement pour accélérer la transition énergétique

La mise en œuvre du dispositif « Sortir du fioul », destiné à accompagner les habitants dans le remplacement de leur chaudière au fioul par des modes de chauffage plus durables (pompes à chaleur, chaudières bois ou granulés, géothermie, solaire thermique...) sera présenté au conseil communautaire de ce jour.

L'enjeu est de taille : bien que le fioul ne représente que 8 % de la consommation énergétique résidentielle, il pèse 25 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur soit 6% des émissions de GES du Grand Annecy.

Conçu pour offrir une prise en charge cohérente et simplifiée, ce nouveau dispositif d'accompagnement s'appuiera sur le guichet unique « J'éco-rénove mon logement ».

Accessible aux propriétaires (occupants comme bailleurs privés) des 34 communes du Grand Annecy, il est constitué d'une aide exceptionnelle couvrant 50 % du reste à charge pour les premiers dossiers, et de 25% pour les suivants (sous conditions notamment de revenus). Pour les rénovations d'ampleur, il est également prévu une prise en charge de "Mon Accompagnateur Renov".

Une aide spécifique est aussi instaurée pour les copropriétés.

Le dispositif est prévu jusqu'à fin 2026, avec un budget de 1,1 million d'euros d'investissement.

« Le Grand Annecy poursuit sa transformation avec ambition et détermination. Les actions concrètes que nous menons en matière de mobilité, d'urbanisme et de transition énergétique illustrent notre volonté d'agir, ici et maintenant, pour un territoire plus durable, plus solidaire qui s'adapte aux enjeux climatiques de demain.

La fréquentation des transports en commun, l'essor de la mobilité douce, l'avancée du PLUi-HMB ou encore le lancement du dispositif Sortir du fioul sont autant de jalons structurants qui montrent que le changement, c'est pour maintenant .

Notre cap est clair : faire du Grand Annecy un territoire exemplaire, résilient, où les transitions ne se décrètent pas, mais se construisent avec les habitants, les communes et l'ensemble des acteurs du territoire. »

Frédérique Lardet Présidente de l'agglomération du Grand Annecy